



Carouge, le 22 novembre 2018

Plateforme internet parascolaire : MyGiap et Restoscolaire dès janvier 2019 à Meyrin

Cher(s) parent(s)

Dès la rentrée de janvier, le système de facturation des restaurants scolaires à Meyrin connaîtra un grand changement. Fini l'achat de bons à déposer dans la boîte aux lettres de l'école, Meyrin adhère à la plateforme MyGiap développée par le GIAP.

Ce qu'est MyGiap

MyGiap est une plateforme internet sur laquelle tous les parents qui souhaitent utiliser les prestations parascolaires peuvent se connecter au moyen d'un accès sécurisé.

Le compte e-démarches de l'Etat de Genève permettra de vous connecter sur le site my.giap.ch et d'accéder aux prestations de *Restoscolaire* en alimentant un compte personnel et sécurisé sur internet.

Le paiement des repas ne se fera plus à travers « *les bons de repas* » mais il devra être effectué en avance par e-banking ou par bulletin de versement. Les parents pourront également indiquer directement et simplement sur leur compte les absences de leur enfant.

Des informations supplémentaires vous seront communiquées durant le mois de décembre sur les diverses modalités liées à *Restoscolaire* et son fonctionnement.

Comment se faire rembourser les bons de repas achetés pour l'ancien système ?

A compter du 7 janvier 2019 et jusqu'au 31 mars 2019, tous les bons de couleur rose fuchsia (à CHF 7.- ou CHF 5.50) pourront être remboursés uniquement au guichet multiservices de la mairie de Meyrin durant les heures d'ouvertures de la mairie (8h00 12h00 et 13h30 17h00).

Comment se connecter à MyGiap et à Restoscolaire ?

Un compte vérifié e-démarches de l'Etat de Genève est nécessaire pour accéder à la plateforme parascolaire en ligne. Vous devez donc utiliser votre compte vérifié e-démarches pour accéder aux fonctionnalités de *Restoscolaire* via my.giap.ch.

Trois cas de figures pour accéder à my.giap.ch et à Restoscolaire :

1. Vous avez effectué votre inscription au parascolaire sur papier en juin dernier et vous remplissez les conditions pour ouvrir un compte « e-démarches » vérifié :

- Connectez-vous dès à présent sur le portail *e-démarches* de l'État de Genève afin de créer votre compte sécurisé à l'adresse <https://www.ge.ch/demarches>.
- Vous recevrez ensuite, par courrier postal à la maison, un code de vérification qui vous servira à finaliser l'inscription de votre compte *e-démarches*.
- En vous connectant sur la plateforme parascolaire my.giap.ch grâce à votre compte *e-démarches*, vous aurez accès aux informations concernant l'inscription de vos enfants.

Ou bien

2. Vous avez déjà effectué votre inscription au parascolaire en ligne en juin dernier à l'aide de votre compte « e-démarches » vérifié :

Vous aurez automatiquement accès aux nouvelles prestations, à l'aide de votre compte e-démarches.

Ou bien

3. Vous ne souhaitez pas utiliser les nouvelles prestations de notre plateforme par internet ou vous n'êtes pas habilité à créer un compte « e-démarches » vérifié :

Vous pourrez continuer à inscrire vos enfants et annoncer leurs absences ponctuelles tel que décrit dans les « Règles d'accueil des enfants au parascolaire » sur le site internet www.giap.ch et dans [le guide pratique des restaurants scolaires de la ville de Meyrin](#) consultable sur le site internet de la ville www.meyrin.ch.

Si vous rencontrez un problème :

- **Si vous ne parvenez pas à créer un compte « e-démarches » vérifié :**
Contacter la ligne téléphonique support de l'Etat de Genève au [0840 235 235](tel:0840235235) les jours ouvrés.
- **Si l'assistance vous confirme que vous n'êtes pas habilité à créer un compte « e-démarches » vérifié :**
Le processus traditionnel d'inscription et de prise en charge s'applique selon les éléments décrits au point « 3 » ci-dessus.
- **Si vous rencontrez un problème d'une autre nature ou avez des questions liées à MyGiap ou Restoscolaire :**
Contacter la ligne téléphonique Restoscolaire [058 307 84 64](tel:0583078464) les jours ouvrés.

En espérant que vous réserverez un accueil favorable à ces évolutions de système, et en vous encourageant à les utiliser si vous en avez la possibilité, nous vous présentons, cher(s) parent(s), nos meilleures salutations.

Restoscolaire